

RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01071
Numéro SIREN : 534 064 589
Nom ou dénomination : 2A BTP

Ce dépôt a été enregistré le 10/12/2018 sous le numéro de dépôt B2018/014306

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/014306**
n° de gestion : **2011B01071**
n° SIREN : **534 064 589 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 10/12/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

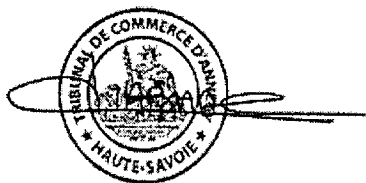
2A BTP - Société par actions simplifiée
80 chemin Des Martinets 74150 Saint-eusebe -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

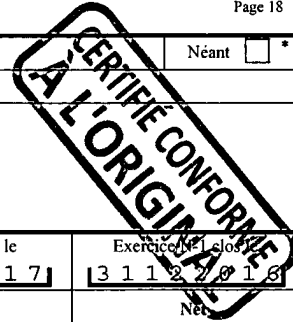
Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



763963

763963



Désignation de l'entreprise EURL 2A BTP Néant *

Adresse de l'entreprise 80 CHEMIN DES MARTINETS 74150 ST EUSEBE

Numéro SIRET * 5 3 4 0 6 4 5 8 9 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 7		3 1 1 2 2 0 1 6		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010	012					
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030	60 355	51 125	9 231	9 774	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	5 000		5 000	5 000	
	Total I (5)	044	048	65 355	51 125	14 231	14 774	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	40 359		40 359	40 170
		Autres * (3)	072	074	3 491		3 491	3 156
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	131 240		131 240	120 185	
	Charges constatées d'avance *	092	094				1 638	
		Total II	096	098	175 090		175 090	165 149
		Total général (I+II)	110	112	240 446	51 125	189 321	179 922

				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1	2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000			
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		100	100			
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132	149 941	111 995			
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		15 250	37 946			
	Provisions réglementées	140						
		Total I	142		166 291	151 041		
		Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		971	4 819			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	1 177	24 063			
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176		23 029	28 882			
	Total général (I + II + III)	180		189 321	179 922			

RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 862	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

RENVOIS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		EURL 2A RTP		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*		
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 1 1 2 2 0 1 7		3 1 1 2 2 0 1 6						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons		209		210								
	Production vendue	biens	intracommunautaires	215		214								
		services *			217		218	129 814		131 690				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222								
	Production immobilisée *					224								
	Subventions d'exploitation reçues					226								
	Autres produits					230	1 712		81					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	131 525		131 771				
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234							
		Variation de stock (marchandises) *					236							
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	1 264		1 776					
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240								
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : mobilier 6 479 - immobilier)				242	25 459		37 223					
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	4 602		3 649					
Rémunérations du personnel *						250	45 400		40 000					
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	32 476		16 427					
Dotations aux amortissements *						254	5 405		4 891					
Dotations aux provisions						256								
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	1		2						
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260											
Total des charges d'exploitation (II)						264	114 607		103 968					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	16 918		27 803					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					280	805		1 395					
	Produits exceptionnels					290			32 000					
	Charges financières					294								
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300	315		17 602					
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348										
Impôts sur les bénéfices *					306	2 158		5 649						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	15 250		37 946					
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	15 250	314						
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318								
	Provisions non déductibles *					322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	2 158							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	173							
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999								
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997					
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44, sexties)	986	Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44, septies)	127	Zones de revitalisation rurales (44, quinquies)	138		342			
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)		981	Jeune entreprise innovante (44, septies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44, septies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44, septies)	990						
Divers dont ZFA (44, quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346				350	3 192			
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655												
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	14 389	354							
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356									
	Déficits antérieurs reportables : *		donc imputés sur le résultat :						360					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	14 389	372							

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 189 320.77 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 129 813.85 Euros et dégageant un bénéfice de 15 250.39 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 26 février 2018, transformation en SASU.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 470		4 862
Matériel de transport	48 199		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 824		
TOTAL	55 493		4 862
Prêts, autres immobilisations financières	5 000		
TOTAL	5 000		
TOTAL GENERAL	60 493		4 862

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			10 332	10 332
Matériel de transport			48 199	48 199
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 824	1 824
TOTAL			60 355	60 355
Prêts, autres immobilisations financières			5 000	5 000
TOTAL			5 000	5 000
TOTAL GENERAL			65 355	65 355

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 536	1 825		6 361
Matériel de transport	39 430	3 510		42 940
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 754	70		1 824
TOTAL	45 720	5 405		51 125
TOTAL GENERAL	45 720	5 405		51 125

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	1 825				
Matériel de transport	3 510				
Matériel de bureau informatique mobilier	70				
TOTAL	5 405				
TOTAL GENERAL	5 405				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	5 000	5 000	
Autres créances clients	40 359	40 359	
Impôts sur les bénéfices	3 491	3 491	
TOTAL	48 850	48 850	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	971	971		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 243	6 243		
Taxe sur la valeur ajoutée	13 606	13 606		
Groupe et associés	1 177	1 177		
Autres dettes	1 033	1 033		
TOTAL	23 029	23 029		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	1 000			1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	700
Total	700

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	6 243
Total	6 243

Charges et produits constatés d'avance

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
Total	45 400

2A BTP
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 80 Chemin des Martinets, 74150 SAINT EUSEBE
534 064 589 RCS ANNECY

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Monsieur Rabah ADJERIME, associé unique et Président de la société 2A BTP, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2017, l'activité de la Société a un peu diminué avec une baisse de 1.43% du chiffre d'affaires.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2017, date de clôture du dernier exercice, il est à noter la transformation de la société en SASU.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont de maintenir notre chiffre d'affaires.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 129 813,85 euros contre 131 690,47 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -1,42%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1 711,55 euros contre 80,51 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2025,88%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 1 263,94 euros contre 1 776,43 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -28,84%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 25 458,78 euros contre 37 222,71 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -31,60%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 4 602,00 euros contre 3 649,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 26,11%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 45 400,00 euros contre 40 000,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 13,50%.

Le montant des charges sociales s'élève à 32 476,43 euros contre 16 426,72 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 97,70%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 5 405,22 euros contre 4 891,45 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,50%.

Le montant des autres charges s'élève à 1,06 euros contre 1,61 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -34,16%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 114 607,43 euros contre 103 967,92 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,23%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 16 917,97 euros contre 27 803,06 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -39,15%.

Compte tenu d'un résultat financier de 805,42 euros (1 394,53 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 17 723,39 euros contre 29 197,59 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -39,29%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -315,00 euros contre 14 397,80 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés de 2 158,00 euros contre 5 649,00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 15 250,39 euros contre un bénéfice de 37 946,39 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -59,81%.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 189 320,77 euros contre 179 922,48 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,22%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 15 250,39 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	15 250,39 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte "autres réserves"	17 749,61 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	33 000,00 euros
A titre de dividendes	33 000,00 euros
Soit 330,00 euros par action	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 133 291,30 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le à compter de ce jour..

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 33 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, sont communiqués les chiffres globaux relatifs aux dépenses visées à l'article 39, 5 dudit code.

Le montant des charges non déductibles fiscalement s'élève à 173,00 euros, réparti de la manière suivante :

- Prévoyance non déductible	173,00 euros
-----------------------------	--------------

CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler :

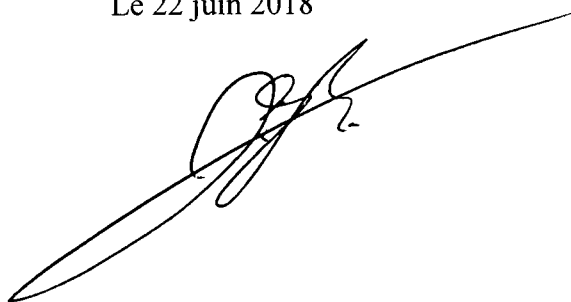
Convention conclue par l'associé unique avec la Société :

Sont pris en charges par la société pour Monsieur Rabah ADJERIME, Gérant les cotisations sociales obligatoires pour un montant de 19 614,00 euros, les cotisations " Loi Madelin " pour un montant de 12 862.43 euros.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Fait à SAINT EUSEBE
Le 22 juin 2018

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

2A BTP
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 80 Chemin des Martinets, 74150 SAINT EUSEBE
534 064 589 RCS ANNECY

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 22 JUIN 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 15 250,39 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	15 250,39 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte "autres réserves"	17 749,61 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	33 000,00 euros
A titre de dividendes Soit 330,00 euros par action	33 000,00 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou

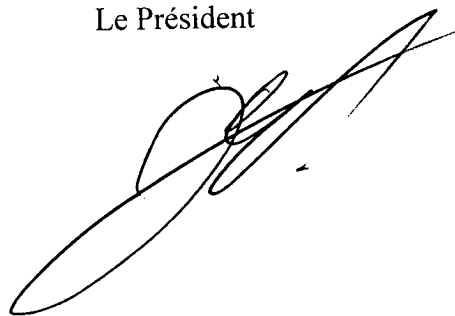
veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 33 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'Le Président'.